

Les fascicules des **BIC**

# LE NÉOLIBÉRALISME ET L'ÉDUCATION



BRIGADES D'INFORMATION CITOYENNE

# LE NÉOLIBÉRALISME ET L'ÉDUCATION

## Une union contre nature

### **Nous venons de loin...**

Depuis fort longtemps, les femmes et les hommes du Québec ont compris que l'éducation est une clé pour la liberté, pour la construction d'une société plus juste, plus démocratique, plus solidaire, bref, plus humaine.

Le Québec a déployé dans les dernières décennies, des efforts immenses pour bâtir un système d'éducation accessible et de qualité pour toutes et tous. Nous venons de loin...

Rappelons à quoi ressemblait l'éducation québécoise avant la réforme scolaire des années 1960 :

- peu de filles ont accès aux études secondaires et lorsqu'elles poursuivent des études, c'est dans les ghettos de l'enseignement ménager ou dans les sciences infirmières qu'elles se retrouvent majoritairement ;
- les enfants d'agriculteurs et les enfants d'ouvriers se voient exclus de l'éducation rapidement après le primaire ;
- l'enseignement secondaire et supérieur est réservé à une élite bourgeoise plus fortunée ;
- les francophones sont sous-scolarisés par rapport aux anglophones qui peuvent faire des études plus longues.

**Pour réaliser son idéal, la société québécoise s'est dotée d'un système public d'éducation financé par l'État afin de briser les inégalités sociales en favorisant un accès plus juste à l'éducation.**

Cette école publique fondée sur le principe d'égalité des chances constitue un réel **trésor à partager** :

- \_ une école publique accessible à toutes et à tous, gratuite et ouverte, sans discrimination de langue, d'ethnie ou de fortune ;
- \_ une école offrant une gamme de services très élaborée pour répondre aux besoins de tous les enfants (y compris les enfants handicapés, ceux en difficulté de comportement et les autres) ;
- \_ une école dont le personnel est hautement compétent.

**Laisserons-nous ce trésor filer entre nos doigts ?**

## **L'éducation, « une utopie nécessaire<sup>1</sup> » !**

[...]L'éducation est indispensable pour faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les guerres... et une voie parmi d'autres, (mais peut-être plus que d'autres) pour permettre à l'humanité de progresser vers des idéaux de paix, de liberté et de justice sociale [...].

L'éducation est aussi un cri d'amour pour l'enfance, pour la jeunesse que nous devons accueillir dans nos sociétés, dans le système éducatif certes, mais aussi dans la famille, dans la communauté de base, dans la nation [...]. Demain, les jeunes prendront le relais (...)

Un sentiment de vertige saisit nos contemporains, écartelés qu'ils sont entre cette mondialisation dont ils voient et parfois supportent les manifestations et leur quête de racines, de références, d'appartenances. (...) La situation mondiale actuelle traduit une crise profonde au niveau de la vie démocratique, de l'économie, de l'organisation sociale et des valeurs éthiques. (...)

L'éducation doit affronter ces problèmes, car elle est moteur et acteur de changement. Elle se situe, plus que jamais, dans la perspective de l'accouchement douloureux d'une société mondiale, au cœur du développement de la personne comme des communautés. [...]

À l'aube d'un siècle nouveau à la perspective duquel l'angoisse le dispute à l'espoir, il est impératif que tous ceux qui se sentent une responsabilité accordent leur attention aux finalités comme aux moyens de l'éducation. [...]

<sup>1</sup> Extraits tirés du Rapport à L'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle ; commission présidée par M. Jacques Delors. Ce rapport est le fruit d'un processus de consultation et d'analyse à l'échelle mondiale qui s'est poursuivi pendant trois ans. Il a été publié en 1996.

## Néolibéralisme et éducation : une union contre nature

- L'UNESCO, dans son rapport sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, nous présente les quatre volets du savoir, ce qu'elle appelle les piliers de l'éducation. Quels sont-ils ?
- **Le savoir-connaissances** (apprendre à connaître) : c'est acquérir les instruments pour comprendre le monde, accéder à la demande scientifique, étendre sa culture générale et exercer sa mémoire et sa pensée.
- **Le savoir-faire** (apprendre à faire) : c'est mettre en pratique ses connaissances, acquérir une formation professionnelle et technique, développer ses compétences et explorer sa capacité d'innovation et de création.
- **Le savoir-être** (apprendre à être) : c'est favoriser la découverte et l'expérimentation, revaloriser la culture orale, développer l'imagination, la capacité d'autonomie et le sens des responsabilités.
- **Le savoir-vivre ensemble** (apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les autres) : c'est découvrir l'autre, adopter la perspective d'autres groupes ethniques, religieux et sociaux et développer sa capacité de résoudre les tensions et les conflits.

Chacun de ces quatre piliers de la connaissance doit recevoir une attention égale dans tout enseignement structuré.

- **Quelle est la mission incontournable de l'école ?**

Elle doit faire en sorte que toute personne qui en sort puisse se définir d'abord comme citoyenne et citoyen. Éduquer à la citoyenneté c'est aller au-delà de la simple socialisation, c'est-à-dire, de la capacité de vivre avec les autres. **La citoyenneté, c'est la possibilité pour une personne d'intervenir dans la définition et la gestion du bien public** (qui ne peut être la somme des intérêts particuliers), **à égalité avec tous les autres citoyens ; c'est aussi l'exercice partagé du pouvoir.** Dans ce sens, **la citoyenneté ne peut être que consciente, critique et active.**

L'école doit être ou devenir un lieu d'éducation à la citoyenneté, un lieu privilégié d'initiation à des valeurs communes et à une culture démocratique partagée, un irremplaçable espace de débat pour combattre préjugés et intolérance.

– **Quels sont les objectifs visés par une éducation à la citoyenneté ?**

Globalement, une telle éducation doit promouvoir et défendre à travers tout l'enseignement, des valeurs de liberté, d'égalité, d'unité dans la diversité, d'équité (justice distributive), d'égalité des chances, de solidarité, de coopération, de paix, de tolérance, d'ouverture à l'autre, de partage équitable dans la gestion commune des richesses, d'engagement, de responsabilité et d'honnêteté.

Entre autres objectifs spécifiques, l'éducation à la citoyenneté doit nous permettre de :

- connaître nos droits et nos devoirs et ceux des autres, de les respecter et de les faire respecter ;
- connaître les règles de la démocratie, de les pratiquer et d'en élaborer d'autres au besoin ;
- participer activement aux décisions qui nous concernent ;
- développer notre esprit critique afin de nous engager de façon autonome et efficace ;
- devenir un acteur ou agent de changement conscient, libre et responsable ;
- exercer un contrôle citoyen de façon à vivre une démocratie participative ;
- apprendre à faire des choix, à oser, à exercer un jugement éthique et critique, à débattre en public, à délibérer, à évaluer, à se positionner, à décider, à former sa raison, à faire des consensus ;
- apprendre à faire des liens entre le local et le global (penser globalement, agir localement) ;
- comprendre les relations entre la personne et la planète ;
- se questionner sur l'impact de nos décisions sur les autres et sur l'environnement.

– Ces valeurs et les objectifs qui en découlent sont-ils remis en question par le néolibéralisme actuel ?

Non seulement les remet-il en question, il les nie par tout ce qu'il est, propose ou représente.

Le néolibéralisme n'a que faire de citoyens éclairés, responsables, critiques, actifs et solidaires. **Dans leur quête de marchandisation et de recherche du profit maximum, les néolibéraux désirent des consommateurs dociles et des exécutants serviles.** Ils demandent donc une école qui prépare les hommes et les femmes à se mettre doublement au service de l'entreprise, comme consommatrices ou consommateurs et comme travailleuses ou travailleurs.

Pour cela, il leur faut une école qui transmet des valeurs compatibles avec cet objectif, une école à leur main, une école utilitaire.

Comment pourraient-ils être d'accord avec une école qui fait la promotion de la solidarité et de la coopération alors que toute leur idéologie est basée sur le chacun pour soi, sur la concurrence sans merci, sur une compétition sauvage entre les individus et entre les peuples, en somme sur la guerre économique et sociale ?

– Comment, de façon générale, se manifeste l'offensive néolibérale en éducation ?

De façon générale, les néolibéraux veulent investir le champ de l'éducation comme ils veulent le faire dans le domaine de la santé ou de la culture. À cette fin, ils doivent faire disparaître les contraintes qui les empêchent encore de le faire. Or, ces obstacles se trouvent dans la législation et les réglementations nationales. Ils doivent donc faire en sorte que l'État se retire de ces lucratifs marchés dont celui de l'éducation.

Il n'est, pour s'en convaincre, que de prendre connaissance des propositions inquiétantes présentées par les États-Unis (un État au service des néolibéraux, s'il en est un !) dans le cadre des négociations de l'AGCS, en matière d'éducation (voir encadré).

Rappelons ici que l'idéologie dominante néolibérale exige une libéralisation de tous les échanges commerciaux (et pour les néolibéraux l'éducation est un lieu d'échanges marchands) ; une déréglementation par l'abolition des lois et des règlements qui font obstacle au commerce ; une privatisation qui exige le retrait le plus complet de l'État dans la gestion du bien commun (comme l'eau, la santé, l'éducation, l'environnement) ; enfin, logiquement, moins d'impôts et donc, moins de services publics et plus d'espaces pour des profits plus grands. En somme, l'éducation publique, aux yeux des néolibéraux, doit être soumise (livrée !) aux lois du marché.

## **Une arme de destruction massive aux mains des néolibéraux**

L'accord général sur le commerce des services (AGCS), entré en vigueur en 1995, représente un changement majeur par rapport aux accords commerciaux antérieurs. Ces derniers concernaient les tarifs douaniers ; ils s'arrêtaient aux frontières et les différends étaient l'objet de discussions entre les pays visés. L'AGCS, tout comme l'ALENA, innove : il peut avoir des conséquences sur les politiques nationales (à l'intérieur des frontières), et des tribunaux « commerciaux » sont explicitement prévus.

Mais il innove surtout parce qu'il vise à inclure l'ensemble des services. L'AGCS est une menace sans précédent pour l'éducation publique. Les propositions présentées par les États-Unis sur l'éducation réclament de lever tous les obstacles à une véritable commercialisation des services de l'éducation, particulièrement en ce qui concerne la formation professionnelle, l'éducation des adultes, l'enseignement supérieur et les programmes d'évaluation.

Les dix-sept obstacles identifiés, que les autres pays sont invités à lever, révèlent l'ampleur de la menace qui pèse sur les systèmes nationaux d'éducation.

L'existence d'un marché de l'éducation ne date pas d'hier. Il suffit de penser au marché des manuels scolaires, à celui des constructions d'écoles, aux fournitures scolaires ou encore au marché de la formation continue de plus en plus occupés par les formateurs privés (soit ceux d'Employ-Québec ou autres). La formation en ligne est en bonne partie le fait du secteur privé et elle est en croissance constante et rapide.

Les dépenses d'éducation constituent une part importante des budgets nationaux, soit entre 4 % et 7 % environ du PIB. Avec la marchandisation des différents domaines de la vie collective, il aurait été étonnant que, dans un secteur à forte composante de fonds publics, les poussées marchandes ne se fassent pas sentir.

Au « World Education Market » de Vancouver (printemps 2000), les chiffres, tous plus mirobolants les uns que les autres, ont fusé : 200 millions de Chinois en âge d'être scolarisés, 268 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école, etc. : autant de marchés potentiels, et ce, alors que le marché international de l'éducation échappe encore pour l'essentiel au secteur privé. Imaginons un instant la convoitise des marchés financiers et des multinationales !!!

– **Plus concrètement, comment les néolibéraux s’y prennent-ils dans leur offensive ?**

D’abord, avec la complicité des gouvernements qui ont dramatiquement appliqué, dans le secteur de l’éducation, l’évangile néolibéral de diminution de l’engagement de l’État. Au Québec, on estime à plus d’un milliard de dollars la diminution des sommes que le gouvernement du Québec a consacré à l’Éducation entre 1992 et 2000.

Avec de telles compressions budgétaires, les institutions scolaires ont été prises à la gorge et empêchées de réaliser la mission complète de l’école.

– **Avec quelles conséquences ?**

Les institutions scolaires ont dû couper dans les services aux élèves ; hausser les coûts annuels pour les parents (inscription, activités, matériel, livres, etc.) ; accepter ou solliciter l’argent d’entreprises privées aux conditions dictées par celles-ci, au détriment des valeurs normalement transmises par l’école (par exemple : saine nutrition versus incitation à la consommation du Coca-Cola ou autres grâce aux distributrices installées par contrats, etc.)

Au niveau de l’enseignement supérieur, en plus des effets mentionnés plus haut, on assiste à l’émergence d’un véritable marché de la formation offerte aux entreprises et là encore dans un climat de compétition féroce. Mentionnons aussi, plus particulièrement dans les cégeps, la sous-traitance et la privatisation des services aux étudiants. À l’université, on cherche à financer les activités reliées à la recherche en faisant appel au secteur privé, souvent en fonction des intérêts du monde des affaires, et ce, pour compenser le sous-financement de l’État.



## Les collèges et le marché

On constate que le comportement des collèges, pourtant membres d'un réseau des services publics, ressemble de plus en plus à celui des entreprises avec lesquelles ils collaborent : rationalisation, sous-traitance, performance économique au détriment de la qualité des services, etc. On adopte les pires comportements du secteur privé commercial ou industriel afin de mieux concurrencer les établissements privés d'enseignement et même des fournisseurs privés de services.

Par exemple, des collèges ont dépensé de fortes sommes pour acheter des équipements sportifs afin de concurrencer des centres comme Nautilus et accroître leurs revenus. Un collège offre aux entreprises de sa région des programmes d'activités physiques destinés aux employés pour prévenir les maux de dos, l'épuisement professionnel, etc. ; plusieurs offrent de tels services à l'ensemble de la population. En agissant ainsi, un collège répond-il encore aux exigences de sa mission ? Y a-t-il, sans juger de la pertinence ou de l'intérêt des activités mises sur pied, un glissement des priorités vers des activités lucratives ?

Il est bien évident que les compressions budgétaires, comme dans le secteur scolaire et à l'ordre universitaire, encouragent les institutions du secteur collégial, à rechercher de nouvelles sources de financement. Et la responsabilité de cette recherche n'incombe pas qu'aux gestionnaires des établissements. On exerce une pression très forte sur le personnel pour qu'il y participe.

Yves Lancôt, Le financement privé des services d'éducation et de santé, 1999

- **On peut donc dire que la compétition et la concurrence de plus en plus dure et sauvage que se livrent les entreprises ont infecté le monde de l'éducation ?**

Oui, absolument. Et une des plus éloquentes illustrations du phénomène réside dans la publication annuelle du fameux palmarès des écoles secondaires organisées par l'Institut économique de Montréal (IEDM), un groupe de néolibéraux d'extrême droite dont la revue *L'Actualité* se fait le complice depuis quelques années.

Le palmarès en question a des effets extrêmement pervers. Un bon nombre de parents se laissent prendre au jeu, « magasin » l'école de leurs enfants en les inscrivant dans les écoles plus performantes, souvent dans le secteur privé ou dans des écoles publiques de quartiers favorisés. Sans s'en rendre compte, ces parents font

ainsi diminuer le financement des écoles laissées pour compte, car les écoles sont financées en fonction du nombre d'élèves inscrits. C'est le début d'un cercle vicieux, car le même principe s'applique au secteur privé. Celui-ci, largement financé par l'État (au Québec, l'État finance le secteur privé à raison de 43 % de ses revenus comparé à 1 % en Ontario), en enlève d'autant au secteur public.

**C'est ainsi que la concurrence entre les établissements a déjà conduit à une école à deux vitesses** : d'une part, les écoles secondaires privées et certaines écoles publiques à vocation particulière qui sélectionnent leurs élèves sur la base des résultats scolaires et, d'autre part, les écoles « dites ordinaires » qui sont privées des élèves les mieux adaptés à l'école et qui doivent intégrer un plus grand nombre d'élèves en difficulté.

## Les universités dans la mire des marchands

Les chercheurs universitaires et les universités subissent de plus en plus de pression de la part du milieu des affaires pour que leurs recherches soient « pertinentes », répondent aux besoins socio-économiques et que les universités augmentent le nombre de diplômés afin de répondre aux besoins d'une « économie du savoir » dans laquelle les universités devront jouer un rôle de premier plan.

Plusieurs y voient un détournement de la mission de l'université. Pierre Hébert appelle cette nouvelle université, l'**université guerrière**, d'une part, parce qu'elle est en compétition avec les autres universités dans la course aux étudiants, aux chercheurs et aux subventions et, d'autre part, parce qu'elle est l'arme des entreprises dans le contexte de la mondialisation et de l'économie du savoir.

### Voici ce qu'écrit Ibrahim Warde :

En novembre 1998, l'Université de Californie, Berkeley, concluait un accord avec la société suisse Novartis. Un don de 25 millions de dollars fut accordé au département de microbiologie (Plant and Microbial Biology). En contrepartie, l'université publique accordait au géant suisse de la pharmacie et de la biotechnologie le droit de s'appropriier plus du tiers des découvertes générées par les chercheurs du département (y compris celles financées par l'État de Californie ou par le gouvernement fédéral), ainsi que de négocier les brevets d'invention qui en découlent. De plus, l'université accordait à Novartis le contrôle de deux des cinq sièges du comité de recherche du département, chargé de l'allocation des fonds de recherche.

L'Accord Berkeley-Novartis souleva un tollé. Plus de la moitié des enseignants du département en question exprimèrent leur inquiétude, car tant le principe de la « recherche pour le bien public » que le libre-échange des idées au sein de la communauté scientifique se trouvaient menacés. M. Tom Hayden, sénateur de l'État de Californie, se demanda « si la recherche biotechnologique n'allait plus être désormais dominée que par l'intérêt des entreprises, et si les éventuels critiques de telles pratiques au sein du monde universitaire ne risquaient pas d'être muselés ».

HÉBERT, Pierre. *La nouvelle université guerrière, ou, le mythe de la caserne*, Édition Nota Bene, 2001.

WARDE, Ibrahim. *L'université américaine vampirisée par les marchands*, Monde diplomatique, mars 2001.

– **Que vaut le classement des écoles ainsi fait par le fameux palmarès ?**

Les comparaisons entre les écoles sont trompeuses.

On ne peut comparer l'éducation comme on compare des prix de voitures d'une même marque, à partir de chiffres qui ne tiennent pas compte du projet éducatif, de la diversité des élèves et du développement global de ceux-ci. Ceux qui concoctent ce palmarès prétendent fournir une information juste aux parents. Il n'en n'est rien. **Le palmarès ne dit rien de la performance des écoles.** Il dit simplement où sont les élèves qui ont les meilleurs résultats académiques. À l'avantage des écoles privées, il véhicule une fausse image d'une réalité tellement plus riche qu'on le croit.

Mais au-delà de ces considérations, la recherche de l'efficacité à tout prix dans les écoles, dans le but d'un rendement maximal, devient l'objectif prioritaire des gestionnaires de l'école. Cela se fait au détriment de l'objectif visant à développer tous les potentiels des enfants.

### **C'est l'histoire de deux petits jumeaux ...**

Dans une école privée de Montréal la direction a signifié aux parents de deux frères jumeaux, leur intention de ne pas reprendre un des deux frères l'année prochaine. On a donc décidé de séparer ces deux enfants qui ont toujours été ensemble parce qu'on estimait que la note de 70 % d'un des deux était insuffisante.

On a expliqué aux parents que cette « faible » note faisait baisser la moyenne de l'école et risquait de faire reculer l'école au palmarès. L'école se comporte donc comme une compagnie qui se préoccupe avant tout de sa cote à la Bourse.

Et l'enfant dans tout ça ? Mais quelle question ! Les enfants ne pèsent pas lourd quand il s'agit du marché global où l'on est à la recherche de clientèle et de fric !

- 
- **Mais revenons aux objectifs réels visés par les initiateurs de ce palmarès. Quels sont-ils ?**

Il est évident qu'il ne s'agit pas d'un service gratuit généreusement offert par les bienfaiteurs qui seraient les membres de l'IEDM ! Ces idéologues néolibéraux ont des visées beaucoup plus intéressées. Il ne faut pas oublier leurs intentions fondamentales qui sont de nous faire croire que tout ce qui est privé est valable et que ce qui est public est médiocre. Pour ainsi poursuivre en éducation leur objectif de privatisation au maximum et de faire en sorte que l'État se retire toujours un peu plus de ce secteur aussi. Et si l'État se retire, il exerce moins de responsabilités et, en fin de compte, coûte moins cher, ce qui veut dire moins d'impôts... et plus de profits aux profiteurs !

- **Et si l'État se retire de plus en plus du financement de l'éducation publique, qu'arrive-t-il aux familles qui n'ont pas les moyens de payer plus à chaque année ni d'envoyer leurs enfants dans les écoles privées ?**

Elles sont de plus en plus défavorisées ! On vient encore creuser l'écart entre ceux qui ont les moyens et ceux qui en ont moins. Pour passer au travers de cette épreuve souvent humiliante du coût à payer à la rentrée scolaire, certains parents doivent même faire appel aux organismes de charité ou au personnel enseignant qui se cotise pour acheter des livres ou du matériel scolaire aux élèves (des enseignantes et des enseignants déboursent jusqu'à 500 \$ de leur poche par année !).

Des écoles organisent des campagnes de financement auprès de la population ou font appel à des fondations privées.

**Cela remet dangereusement en question les principes de gratuité, d'accessibilité et d'universalité** que notre société avait mis de l'avant en se dotant d'un service public qui faisait la promotion d'un développement global de chaque individu en fonction des potentialités de chacun, riche ou pauvre.

- Certains prétendent que la formation directement liée aux besoins immédiats des entreprises assure aux jeunes un emploi à la sortie des études...

Peut-être, mais quelles sortes d'emplois et pour combien de temps ?

Des emplois précaires, à temps partiel, souvent sur appel, et pour des entreprises qui, obéissant aux lois du libre-marché, peuvent se délocaliser du jour au lendemain ou changer une technologie pour une autre laquelle exige une formation préalable que d'autres ont reçue.

Et qu'arrive-t-il de ces jeunes travailleuses et travailleurs formés sur mesure pour un emploi appelé à disparaître ?

Une formation pointue, utilitaire, ayant l'employabilité comme principal objectif, directement liée aux besoins immédiats des entreprises, au détriment d'une solide formation de base, mène à un cul-de-sac.

Tout est à recommencer !

- Nous sommes loin des quatre piliers sensés fonder notre système d'éducation pour faire face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle...

Il importe, en effet, de replacer l'éducation au cœur du développement humain et social. Il est possible et absolument nécessaire de faire face à une mondialisation de l'éducation comprise uniquement comme l'ouverture des marchés aux services éducatifs.

Bernard Charlot<sup>1</sup> exprime très bien l'idée d'une éducation qui va au-delà des besoins d'une « économie du savoir » :

« **Premièrement, l'éducation est un droit et non une marchandise.** C'est un droit universel, attaché à la condition humaine elle-même et c'est en tant que droit qu'elle doit être défendue. **Elle n'est pas prioritairement instrument de développement économique et social,** même si elle peut aussi être considérée en tant que telle. Elle n'est pas préparation pour le marché du travail tel qu'il est même si elle peut être aussi processus de qualification professionnelle, à penser en lien avec les luttes pour transformer les rapports de production et les rapports sociaux. Elle est, fondamentalement, le triple processus par lequel, de façon indissociable, le petit d'homme devient un être humain, le membre d'une société et d'une culture à un moment et en un lieu particuliers, un sujet avec son histoire personnelle. Elle est mouvement d'humanisation, de socialisation, de subjectivation.

<sup>1</sup> CHARLOT, Bernard. *Un droit social inaliénable : l'éducation publique pour tous*, 2002.

Elle est culture comme entrée dans des univers symboliques, comme accès à une culture spécifique, comme mouvement de construction de soi. **Elle est droit au sens, droit aux racines, droit à un avenir. Elle est droit à l'universel, droit à la différence culturelle, droit à l'originalité personnelle.** Ces droits doivent tous trois être pris en considération ».

Les choix que nous faisons pour l'école sont en même temps des choix sociaux. Le lien qui est fait entre l'école publique et la société démocratique n'est pas arbitraire, loin s'en faut. L'école publique est aussi essentielle à la société démocratique que l'air que nous respirons. En choisissant l'inclusion plutôt que l'exclusion, en indiquant clairement nos choix en matière de solidarité sociale, c'est toute la communauté scolaire qui est mise à contribution dans le développement de la société démocratique.

– **Justement ! N'est-ce pas la communauté tout entière qui doit se sentir interpellée par les attaques frontales que mènent les néolibéraux aux principes démocratiques en éducation ?**

Oui, il appartient à toutes et à tous d'intervenir dans ce débat, sur une question qui touche finalement toute la société. Il s'agit de notre avenir collectif.

## Jouons notre rôle

- Arrêtons de nous en laisser imposer en entretenant notre sens critique : en s’informant à plusieurs sources, en questionnant, en débattant de ces questions avec d’autres.
- Défendons un modèle d’école publique en nous intéressant aux alternatives. Par exemple, il existe au Québec, les Établissements verts Brundtland (EVB) de la Centrale des syndicats du Québec qui sont des écoles dont les activités ou le projet éducatif sont basés sur le mouvement d’éducation pour un avenir viable pour les humains – et non, durable pour les entreprises – visant, avec les jeunes, la construction d’un monde plus écologique, pacifique, démocratique et solidaire.
- Mobilisons-nous, rencontrons-nous, éduquons-nous : parents, enseignants, élèves et étudiants, citoyens ! L’État laisse de plus en plus l’école s’organiser toute seule : rappelons-lui son devoir et jouons un rôle actif nous aussi !

*Le harcèlement des élus fait partie des droits démocratiques.*

- Faisons, à chaque jour, un pas de plus dans la direction de l’éducation que nous souhaitons pour nos enfants : nous inverserons les valeurs actuelles de la courroie de transmission néolibérale pour mettre en première place, le bien-être de chaque être humain.

Et surtout, n’oublions pas que nous ne sommes pas seuls. D’autres, ailleurs, ont établi le même diagnostic que celui que nous venons de faire. Le néolibéralisme est mondial, il sévit partout à des degrés divers. Et partout la résistance s’organise. Des rencontres ont été organisées sur le thème de l’éducation et elles ont permis des échanges et des prises de positions issues de consensus.

Il suffit de lire, par exemple, le texte de la Déclaration finale du Forum continental sur l’éducation qui s’est tenu à Québec en avril 2001. Ce texte ainsi que le plan d’action qui y fait suite mérite grandement qu’on s’y arrête. On peut le consulter sur le site suivant : [www.secretaria.ca](http://www.secretaria.ca).

### **Voici les derniers mots de cette déclaration :**

**En terminant, nous réaffirmons avec force que l’éducation est un droit, non pas un privilège. La démocratie à laquelle nous aspirons est faite d’égalité, de liberté pour tous et de solidarité. Elle s’ancre dans la dignité de la personne humaine, dans de bonnes conditions de vie, dans le respect des droits politiques, économiques, culturels et sociaux de toutes et tous.**